

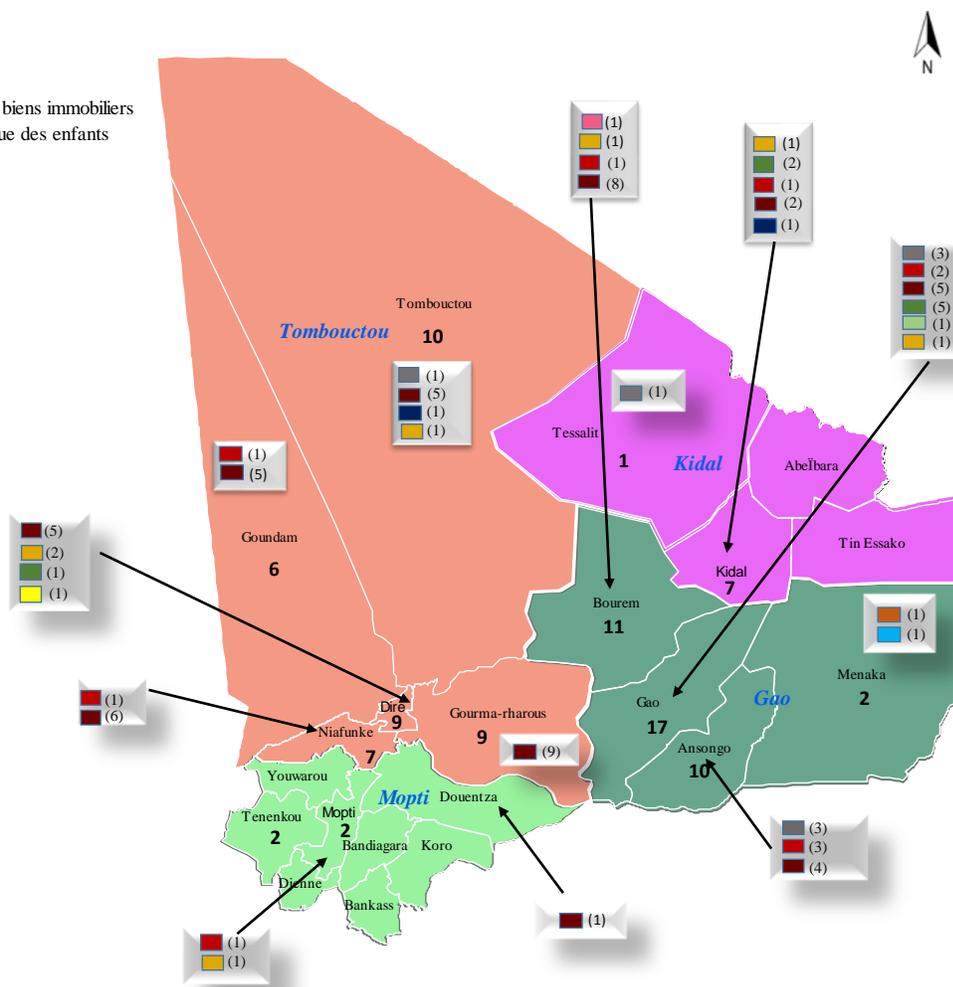
RAPPORT MENSUEL DE MONITORING DE PROTECTION

N°003

SEPTEMBRE 2016

Légende

- Vol
- Occupation illicite des biens immobiliers
- Exploitation économique des enfants
- Incendie volontaire
- Menace
- Coups et blessures
- Mariage forcé
- Viol
- Torture
- Meurtre
- Extorsion
- Pillage
- Mariage précoce



Contacts: UNHCR, Section protection

Régions couvertes : Gao, Ménaka, Kidal, Tombouctou et Mopti

I. Résumé des incidents de protection par Région et Cercle

Régions	Cercles	# d'incidents de protection	Total par région	Pourcentage par région
Tombouctou	Tombouctou	10	41	44%
	Gourma-Rharous	9		
	Niafouké	7		
	Diré	9		
	Goundam	6		
Gao	Gao	17	39	42%
	Bourem	11		
	Ansongo	11		
Ménaka	Ménaka	02	02	2%
Kidal	Kidal	7	08	9%
	Tessalit	01		
Mopti	Douentza	1	03	3%
	Mopti	2		
Total		140	93	100 %

II. Analyse globale de la situation de protection

La situation sécuritaire dans l'ensemble des régions, a été précaire mais beaucoup plus stable que le mois précédent. Elle a été surtout marquée par des attaques perpétrées contre les FAMas et la MINUSMA. De nombreux actes de violation des droits humains commis par certains groupes armés ont également été recensés et particulièrement à Kidal où la situation demeure toujours tendue entre le Groupe d'Autodéfense Touareg Imghads et Alliés (GATIA) et la Coordination des Mouvements Armés (CMA).

Aussi, les attaques récurrentes des groupes djihadistes dans la région de Mopti, contre les forces de sécurité et de défense, ont contraint ces dernières à abandonner certaines localités et positions contribuant du coup à l'augmentation des risques de protection dans la région.

Certains axes routiers continuent de constituer un réel danger pour les usagers. Il s'agit notamment des axes Gao-Mopti et Gao-Bourem.

Cette instabilité de la situation séculaire a eu un impact sur la situation de protection dans les différentes régions de mise en œuvre du monitoring de protection et singulièrement dans la Région de Tombouctou où la situation de protection avait connu une amélioration en mois d'aout.

Les causes principales des problèmes de protection demeurent entre autres :

- l'absence des forces de l'ordre et de l'administration dans certaines localités de la région ;
- la prolifération des armes de guerre ;
- la présence et les mouvements des groupes armés surtout dans la Région de Kidal où cela a occasionné des violations qui seraient attribuées au GATIA ;
- les conflits intercommunautaires.

Cependant, la situation de protection a connu une amélioration dans la Région de Mopti, nonobstant les attaques des groupes djihadistes contre les FAMAs dans la région. Le conflit intercommunautaire entre Peulhs et Bambaras a connu une accalmie ce mois contribuant ainsi à un meilleur climat de protection dans les localités concernées par ce conflit dans la région.

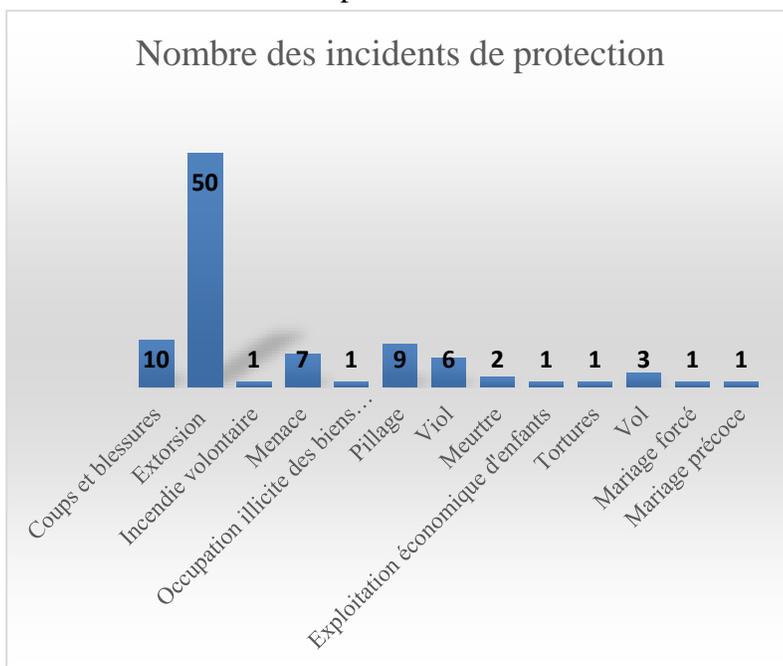
III. Les incidents majeurs de protection du mois

93 incidents de protection ont été enregistrés dans les zones de mise en œuvre du monitoring de protection. Ils sont constitués en grande partie d'extorsion de bien (54%), de coups et blessures (11%), de pillage (9,5%), de menace (7,5%) et de viol (6%). Les autres incidents collectés le mois sont les cas de vol, meurtre, torture, incendie volontaire, mariage précoce et forcé, occupation illicite des biens immobiliers et exploitation économique d'enfants. Ils représentent 12% du total des incidents du mois.

La Région de Tombouctou a enregistré le plus grand nombre d'incidents de protection avec 44%. Elle est suivie de la Région de Gao avec 42% des cas. Les régions de Kidal, Mopti et Ménaka ont enregistrés très peu de cas, soit un total de 12%.

1) Extorsions

Les extorsions, depuis le début du monitoring, représentent le type de violation le plus souvent commis dans les 5 régions. Sur les 13 types d'incidents commis le mois, les extorsions constituent 54% des cas collectés. 60% des extorsions ont été collectés à Tombouctou. La Région de Gao arrive à la seconde place avec 42% et les Régions de Kidal et de Mopti terminent à la marche avec respectivement 4% et 2%.



Dans la Région de Tombouctou, les Communes de Bambara Maoude (Cercle de Gourma-Rharous), Essakane (Cercle de Goundam), Soumpi (Cercle de Niafounké) et de Salam (Cercle de Tombouctou) ont enregistré le plus grand nombre de cas. A Gao, les communes les plus affectées par les extorsions sont celles de Bourem, Bamba (Cercle de Bourem) et de Gao (Cercle de Gao). A Kidal, les deux cas enregistrés ont été collectés dans la Commune de Kidal (Cercle de Kidal). Enfin, à Mopti, le seul cas d'extorsion identifié et documenté a été enregistré dans la Commune de Douentza (Cercle de Douentza).

66% de ces extorsions ont été commis sur les axes routiers principalement sur les forains (60%) de retour ou en partance pour les différents marchés locaux et sur les populations en déplacement. Aussi, 24% des cas d'extorsion ont été perpétrés à domicile et les 10% autres ont touché des éleveurs sur les lieux de pâturage.

2) Coups et blessures

Les coups et blessures constituent 11% des incidents du mois. 60% des cas ont été enregistrés dans la Région de Gao. La commune la plus affectée dans la région est celle de Boura dans le Cercle d'Ansongo. La Région de Tombouctou a suivi avec 20% des cas. Les Communes de Soumpi (Cercle de Niafouké) et d'Essakane (Cercle de Goundam) ont enregistré le plus grand nombre de violations. Mopti et Kidal ont enregistré les 20% restant.

50% des coups et blessures ont été commis en majorité lors des braquages et des attaques sur les axes routiers sur les chauffeurs et autres passagers refusant d'obtempérer aux ordres de leurs assaillants. Par ailleurs, 40% des cas ont été enregistrés pendant les attaques armées à domicile et à la suite de violence conjugale. Les 10% restant ont été commis lors d'une tension entre individus.

3) Pillages

9,5% des incidents de protection collectés dans les zones de couverture du projet, représentent les cas de pillage. Ils ont été enregistrés à 77% dans la Région de Gao et spécifiquement dans les communes de Tin-Hamma et de N'tillit dans le Cercle de Gao. Les édifices pillés ont été des boutiques (50%) et des maisons à usage d'habitation (50%).

4) Menaces

7,5% des incidents du mois sont des cas de menace. 71% des cas ont été commis dans la Région de Gao. La commune de Gao a enregistré le plus grand nombre de cas de menace avec 57%. Les 29% autres incidents ont été collectés à Kidal, Commune d'Anefif. Les menaces ont été faites aux victimes lors des attaques à main armée suivie d'extorsion de biens à domicile (100%).

5) Viols

Sur les 93 incidents de protection, 6 sont des cas de viol. Les Régions de Tombouctou et de Gao ont enregistré le plus grand nombre de viol avec 66,5%. A Tombouctou, les viols ont été commis dans la Commune de Dangha, Cercle de Diré. Quant à la Région de Gao, les viols ont été enregistrés dans les Communes de Gao (Cercle de Gao) et de Bourem (Cercle de Bourem).

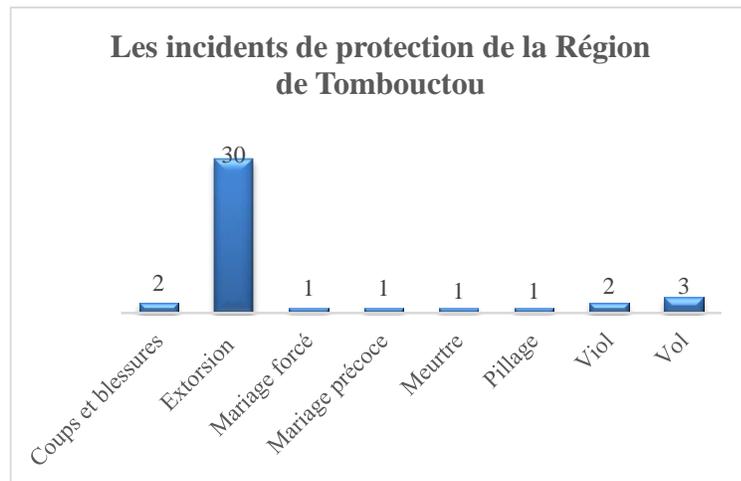
83% de ces viols ont été commis au domicile des victimes et les 17% autres cas de viol ont été commis sur un axe routier lorsque la victime ralliait le centre de santé à pieds pour des soins pour son enfant.

IV. Analyse de la tendance des incidents de protection par région

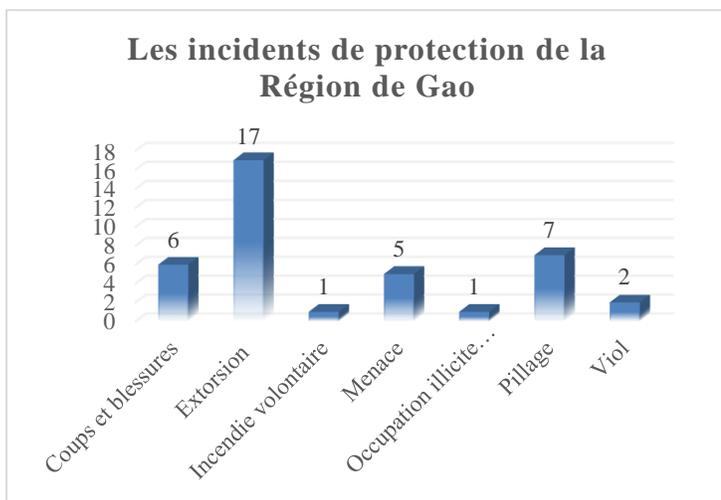
• Région de Tombouctou

44% des incidents de protection de ce mois ont été collectés à Tombouctou. Le mois précédent, seulement 16% des incidents avaient été collectés dans la région. Ce qui prouve de l'instabilité de la situation de protection dans cette région. Les incidents majoritairement collectés ont été les extorsions et les vols avec respectivement 73% et 7%.

Les autres incidents collectés en petit nombre représentent 20% des incidents enregistrés dans la région. Il s'agit des cas de coups et blessures, de pillage, de viol, de meurtre, mariage précoce et forcé.



• Région de Gao



42% des incidents de protection collectés ce mois ont été commis à Gao. En mois d'aout, la région avait enregistré le plus grand nombre de cas sur l'ensemble des régions de mise en œuvre du projet. Ceci dénote d'une amélioration de l'environnement de protection dans cette région pour ce mois de septembre.

Les extorsions (43,5%), les pillages (18%), les coups et blessures (15%) et les menaces (13%) ont été les incidents les plus collectés. En outre ces incidents, des cas de viol, d'incendie volontaire et d'occupation illicite de biens immobiliers ont été rapportés. Ils représentent 10,5% des incidents de la région.

• Région de Kidal

9% des incidents du mois ont été collectés à Kidal. Les extorsions et les menaces sont les plus enregistrés avec 50% des cas. Les 50% autres types d'incidents collectés dans la région sont des cas de viol, de meurtre, de pillage et de coups et blessures.

• Région de Mopti

3% des incidents de protection de ce mois ont été enregistrés à Mopti. Le mois précédent, 17% des incidents du mois avaient été collectés dans la région. Ceci représente une réduction de 14% et dénote d'une amélioration de la situation de protection dans la région. Les types d'incidents collectés ont été un cas d'extorsion, un cas de coups et blessures et un cas de viol.

- **Région de Ménaka**

Seulement 2% des incidents de protection ont été collectés à Ménaka dont un cas de tortures et un cas d'exploitation économique d'enfants. 9% des incidents du mois d'aout avaient été collectés à Ménaka. Ce qui constitue une réduction de 7% du nombre de cas comparativement au mois d'aout.

V. Analyse des types de population affectée par les incidents de protection

4 catégories de types de populations ont été touchées par les incidents de protection. Il s'agit des résidents, des rapatriés, des retournés et des PDIs. Les résidents ont été les plus affectés avec 76 %, suivis des rapatriés (13%). Les retournés et les PDIs arrive à la dernière position avec 11% des cas.

A Tombouctou, les résidents (83%) et les rapatriés (12%) sont les plus touchés ; à Gao ce sont les résidents (66,5%), les retournés (15%) et les rapatriés les plus affectés. A Kidal et Mopti, les victimes sont à 100% des résidents. Enfin à Ménaka, 50% des populations touchées sont des retournés et les 50% autres sont des rapatriés.

15 femmes (16%) ont été affectées par les incidents de ce mois de septembre. Les types d'incidents qu'elles ont subis sont principalement les coups et blessures, les extorsions, les viols et les menaces. Les enfants aussi n'ont pas été épargnés par les incidents de protection du mois. Ils ont été affectés à hauteur de 7,5%. Les filles ont été les plus victimes dans cette catégorie avec 71% des incidents commis sur les enfants. Les viols, mariages précoces et forcés sont les incidents que les filles ont subis tandis que les garçons ont subi les coups et blessures et l'exploitation économique d'enfants.

VI. Analyse des catégories d'auteurs des incidents de protection

89% des auteurs principaux des incidents de protection de ce mois (tout comme les mois précédents) sont des populations civiles (individus non identifiés). Les membres du Groupe d'Autodéfense Touareg Imghads et Alliés (GATIA) arrive à la seconde position avec 7,5% des cas. Les autres catégories d'auteurs des incidents sont les membres des Forces Armées Maliennes (FAMa), les membres du groupe armé "Mouvement National de Libération de l'Azawad" (MNLA) et les membres du groupe terroriste Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI). Elles constituent 3,5% des auteurs des incidents du mois.

VII. Actions entreprises pour prévenir et répondre aux incidents collectés

✓ Le référencement

La réponse reste le défi à lever dans le cadre de ce projet de monitoring de protection. A Mopti par exemple, depuis le lancement du projet en juin jusqu'à nos jours, seuls 2 cas ont pu être référés. Dans les autres régions (Tombouctou et Gao), même si les acteurs sont là, leur capacité d'assistance est très limitée.

Aussi, pour ce mois sous revue, 06 victimes ont été référées aux acteurs humanitaires (CICR et MINUSMA) pour exclusivement une assistance psychosociale dans la Région de Gao.

✓ Actions l'UNHCR et l'AMSS

17 séances de sensibilisation ont été réalisées dans les Régions de Tombouctou, Ménaka et de Gao. Les thèmes débattus lors de ces séances sont la cohésion sociale, les violences basées sur le genre, le mariage forcé, la documentation civile et l'accès égal aux infrastructures communautaires.

544 personnes ont pris part à ces séances de sensibilisation dont 288 femmes et 256 hommes. Aussi, grâce à ces séances, une réduction notable des tensions inter et intra-communautaires et un renforcement de la relation de confiance entre les populations ont été observés dans les zones couvertes par les sensibilisations.

Outre les séances de sensibilisation, 60 membres des comités locaux de protection communautaire et relais communautaires ont bénéficié d'une formation à Douentza (Région de Mopti) sur les violences basées sur le genre et la cohésion sociale.

Un Comité Local de Protection Communautaire (CLPC) a été mis en place à Hamzakoma, Cercle de Gourma-Rharous (Région de Tombouctou). Enfin, deux CLPC (Lafia et Gourma-Rharous, Région de Tombouctou) ont été redynamisés.

VIII. Conclusion et recommandations

Grace au monitoring de protection mis en œuvre depuis juin dans les Régions de Tombouctou, Gao, Ménaka, Kidal et Mopti, la situation de protection des populations dans ces localités est suivie régulièrement à travers les 120 moniteurs repartis entre 53 communes dans ces régions suscitées.

Aussi, la présence des moniteurs permet de renforcer la protection, le mécanisme de collecte, d'analyse et de partage d'informations de protection avec les acteurs humanitaires.

461 incidents de protection ont été ainsi identifiés par ces moniteurs depuis juin 2016. Les extorsions et les coups et blessures constituent près de 80% de ces incidents dont les causes fondamentales restent le développement du banditisme, la libre circulation des armes et les conflits intercommunautaires.

Il s'avère donc urgent de mettre en place un dispositif sécuritaire idoine à travers une meilleure présence des forces militaires et de l'organisation des patrouilles régulières mixtes évoquées dans les rapports précédents.

Enfin, pour une amélioration de l'environnement de protection dans les régions du nord et du centre, il convient de combattre la prolifération des armes de guerre. Pour cela, le processus de Désarmement, de Démobilisation et de Réinsertion (DDR) des éléments armés et l'effectivité des patrouilles mixtes restent capitaux afin que les populations puissent de nouveau vaguer librement à leurs activités quotidiennes sans crainte de violation de leurs droits et aussi pour le retour des personnes encore réfugiées dans les pays voisins.

IX. Annexes

Annex1 : Statistiques des types d'incidents par Région, Cercle et Commune

Régions	Cercles	Communes	Types d'incident	Total	
Gao	Ansongo	Bourra	Coups et blessures	3	
			Extorsion	2	
		Total Bourra			5
		Tessit	Extorsion	2	
		Total Tessit			2
		Tin Hamma	Pillage	4	
	Total Tin Hamma			3	
	Total Ansongo			11	
	Bourem	Bamba		Extorsion	3
				Incendie volontaire	1
				Viol	1
		Total Bamba			5
		Bourem	Extorsion	5	
		Total Bourem			5
	Temera			Coups et blessures	1
				Total Temera	1
	Total Bourem			11	
	Gao	Gao		Coups et blessures	1
				Extorsion	5
				Menace	4
				Pillage	1
				Viol	1
				Total Gao	
		N tilit	Coups et blessures	1	
			Pillage	2	
		Total N'tilit			3
		Tiilemsi			Menace
Occupation illicite des biens immobiliers	1				
Total Tiilemsi			2		
Total Gao			17		
Gao Total				39	
Kidal	Kidal	Anefif	Menace	2	
			Viol	1	
		Total Anefif			3
		Kidal			Coups et blessures
Extorsion	2				
		Meurtre	1		
Total Kidal			4		

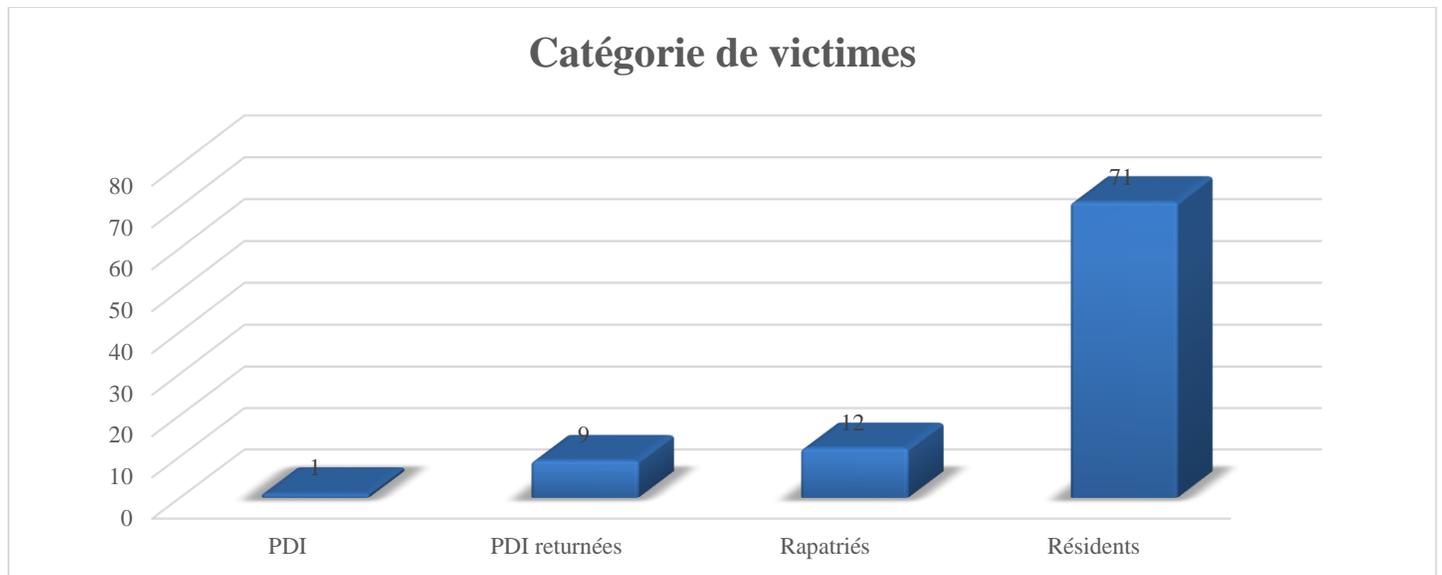
	Tessalit	Tintaghene	Pillage	1
		Total Tintaghene		1
	Tessalit Total			1
Total Kidal				8
Ménaka	Ménaka	Anderamboukane	Exploitation économique des enfants	1
			Tortures	1
		Total Anderamboukane		2
Total Ménaka				2
Total Ménaka				2
Mopti	Douentza	Douentza	Extorsion	1
	Total Douentza			1
	Mopti	Mopti	Coups et blessures	1
			Viol	1
Total Mopti			2	
Total Mopti				2
Total Mopti				3
Tombouctou	Diré	Dangha	Extorsion	1
			Mariage forcé	1
			Mariage précoce	1
			Viol	2
		Dangha Total		
		Sareyamou	Extorsion	4
	Sareyamou Total			4
	Total Diré			9
	Goundam	Essakane	Coups et blessures	1
			Extorsion	5
	Total Essakane			6
	Total Goundam			6
	Gourma-Rharous	Bambara Maoude	Extorsion	7
			Total Bambara Maoude	
		Gossi	Extorsion	2
Total Gossi			2	
Total Gourma-Rharous			9	
Niafouké	Léré	Extorsion	2	
		Total Léré		2
	Soumpi	Coups et blessures	1	
		Extorsion	4	
Soumpi Total			5	
Total Niafouké			7	
Tombouctou	Alafia	Pillage	1	
		Alafia Total		1
	Salam	Extorsion	4	

		Meurtre	1
		Vol	3
	Salam Total		8
	Tombouctou	Extorsion	1
	Tombouctou Total		1
	Tombouctou Total		10
Total Tombouctou			41
Grand Total			93

Annexe2 : Statistiques des types d'incidents par Région et par tranche d'âge

Statistiques des types d'incidents par tranche d'âge						
Régions	Types d'incident	Adultes		Enfants		Total
		F	H	F	G	
Gao	Coups et blessures	2	4			6
	Extorsion	7	9		1	17
	Incendie volontaire	1				1
	Menace		5			5
	Occupation illicite des biens immobiliers		1			1
	Pillage		7			7
	Viol	1		1		2
Total Gao		11	26	1	1	39
Kidal	Coups et blessures		1			1
	Extorsion		2			2
	Menace	2				2
	Meurtre		1			1
	Pillage		1			1
	Viol	1				1
Total Kidal		3	5			8
Ménaka	Exploitation économique des enfants				1	1
	Tortures		1			1
Total Ménaka			1		1	2
Mopti	Coups et blessures		1			1
	Extorsion		1			1
	Viol			1		1
Total Mopti			2	1		3
Tombouctou	Coups et blessures		1	1		2
	Extorsion		30			30
	Mariage forcé			1		1
	Mariage précoce			1		1
	Meurtre		1			1
	Pillage		1			1
	Viol	1	1			2
Vol		3			3	
Total Tombouctou		1	37	3		41
Grand Total		15	71	5	2	93

Annexe 3 : Statistiques des incidents par catégorie de victimes



Annexe3 : Statistiques des incidents par catégorie d'auteurs

